



Déclaration préalable à la CAPD

Classe exceptionnelle

Mardi 3 juillet

Nous vous remercions pour le Groupe de Travail qui s'est tenu en amont de cette CAPD et qui a permis de tirer un bilan de la 1^{ère} campagne de promotions à la classe exceptionnelle et de formuler des demandes pour cette année.

Nous sommes satisfaits sur un certain nombre de points comme la nouvelle forme du tableau présenté ce jour, l'étude du vivier 1 avant le vivier 2 pour les collègues qui sont présents dans les 2.

Néanmoins des points sont à retravailler ce jour selon nous :

- La féminisation et le respect de l'équilibre hommes/femmes dans le corps issu du protocole d'accord sur l'égalité professionnelle. Même si nous ne pourrions pas atteindre cet équilibre dans les 1^{ères} années, nous demandons que vous l'ayez à l'esprit en amont de la formulation de vos appréciations.

- La prise en compte des plus anciens parmi les éligibles : en effet il nous paraît important que le maximum de collègues puissent atteindre ce grade en fin de carrière, d'autant que le fait de les promouvoir permettra à terme de libérer des places et permettre à d'autres collègues d'accéder à la classe exceptionnelle.